Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent Cybersécurité

Passeport de compétences

CRITICITE
Importante

DOMAINE
Informatique

SECTEUR
F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent cybersécurité » au sein d'une collectivité. Le référent cybersécurité veille à la protection des systèmes d'information, des équipements numériques et des données sensibles de la collectivité face aux risques de cyberattaques, de pertes de données ou d'usages malveillants. Il accompagne les agents dans l'application des bonnes pratiques numériques, sensibilise aux risques liés à la sécurité informatique et contribue à renforcer la résilience numérique de l'organisation. Ce rôle participe à la sécurisation des services publics numériques, à la prévention des incidents de sécurité et à la continuité des activités de la collectivité. Le référent cybersécurité travaille en lien avec les services informatiques, les directions métiers, les prestataires et les partenaires institutionnels afin d'intégrer les enjeux de sécurité dans les outils, les procédures et les usages quotidiens.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

❑ Protection des données et des accès,
❑ Sensibilisation aux cyber-risques,
❑ Gestion des incidents de sécurité.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

✓ Participation à des actions de sécurisation des systèmes ou des données
✓ Sensibilisation des agents aux bonnes pratiques de cybersécurité
✓ Mise en place ou suivi de procédures de sécurité informatique
✓ Contribution à la gestion d'incidents ou d'alertes de sécurité
✓ Participation à des audits, diagnostics ou contrôles de sécurité numérique
✓ Suivi des accès, sauvegardes ou dispositifs de protection des données
✓ Veille sur les cyber-risques et les évolutions des menaces numériques
✓ Production de guides, procédures ou supports de sensibilisation
✓ Témoignages ou validations des services informatiques ou de la direction
✓ Endossements attestant du rôle de référent cybersécurité et de l'accompagnement des équipes